

STAGE	Thématiques / infractions principales	Objectifs du stage	Tarifs / Options
MAPITI – Infractions au code du travail	<p>Infractions aux règles élémentaires liées à l'exercice d'une activité professionnelle indépendante, en nom propre ou en société, ainsi que celles liées à l'embauche et à l'emploi des salariés. Ce sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Le travail dissimulé <input type="checkbox"/> Le prêt illicite de personnel <input type="checkbox"/> Le marchandage <input type="checkbox"/> L'emploi d'un étranger démuné de titre de travail <input type="checkbox"/> Le cumul irrégulier d'emplois <input type="checkbox"/> La fraude aux revenus de remplacement 	<p>Connaître les grandes lignes de la réglementation Connaître les institutions chargées des contrôles Comprendre les enjeux du travail illégal, tant pour l'employeur que pour le salarié et le client. Se responsabiliser vis-à-vis de la nécessité de respecter les règles inhérentes au travail légal Minimiser les risques en cas d'externalisation des tâches Mettre en place les mesures destinées à éviter la récidive</p>	<p>450 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, lorsque toutes les infractions sont <u>contraventionnelles</u></p> <p>750 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, lorsque <u>l'une au moins des infractions est délictuelle</u></p> <p>MAPITI – APP : 1/2 journée de formation, en salle ou visioconférence, dans le cadre de <u>l'avertissement pénal probatoire</u></p>
MAPIINF – relatif aux obligations des sociétés en matière d'information comptable et financière	<p>L'obligation de publicité des comptes sociaux. L'obligation d'inscription au registre des bénéficiaires effectifs. La prévention des infractions d'abus de biens sociaux, du crédit, du pouvoir, des voix. Prévenir les difficultés des entreprises : plus de 80% des entreprises qui se déclarent en cessation de paiement et qui finissent soit en cessation d'activité soit en liquidation judiciaire, n'ont pas publié leur compte dans les années précédentes</p>	<p>Appréhender la notion d'information comptable et financière à la charge des entreprises, Distinguer les obligations d'établissement, de présentation et de publication des comptes sociaux ; Comprendre, chiffres à l'appui, les enjeux de l'information et les risques liés à l'absence de publication des comptes sociaux ; Comprendre les enjeux plus vastes de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme Connaître les sanctions civiles et pénales en matière d'information comptable et financière et en matière de commerce et gestion de l'entreprise, Connaître les instruments d'aide aux entreprises et les moyens de lutte contre la fraude Prévenir les actes de gestion punissables pouvant encourager un manque d'information financière et comptable ou mettre en danger l'entreprise Connaître les moyens de recours et les risques encourus lorsqu'une entreprise est en difficulté financière</p>	<p>540 € TTC pour 1 journée de formation, en salle <u>lorsque toutes les infractions sont contraventionnelles (Non-dépôt des comptes sociaux (NATINF 3130 et 3150) et autre NATINF : 3161)</u></p> <p>750 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, lorsque <u>l'une au moins des infractions est délictuelle</u></p>

STAGE	Thématiques / infractions principales	Objectifs du stage	Tarifs / Options
MAPIHSST – hygiène santé sécurité au travail	<p>Contraventions et les délits avec préjudice corporel ayant entraîné une ITT inférieure à 3 mois Blessures involontaires avec ITT supérieur à 3 mois dans le cadre du travail. Entrave au fonctionnement du comité d'hygiène et de sécurité Emploi de travailleur sans organisation de formation pratique et appropriée en matière de sécurité Emploi de travailleur sans respect des règles de sécurité Infraction à la réglementation générale sur l'hygiène et la sécurité du travail Ouverture d'un chantier non conforme aux règles sur l'hygiène et la sécurité</p>	<p>Connaître les obligations réglementaires de l'employeur en matière d'hygiène santé sécurité au travail. Apprendre à mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue : analyse des risques, recherches des causes, mise en place d'actions correctives, de plan de prévention, mise en place des procédures de contrôle, de surveillance et d'alerte. Mettre en pratique les règles d'hygiène, de sécurité et de santé du personnel au sein de son entreprise en fonction de ses activités. Déceler les « points critiques HSST » spécifiques au(x) poste(s) de travail et être en mesure d'y apporter des solutions pratiques et simples.</p>	<p>540 € TTC pour 2 journées de formation de base, en salle, lorsque l'ensemble des infractions sont <u>contraventionnelles</u> 800 € TTC pour 2 journées de formation de base, en salle, lorsque <u>l'une au moins des infractions est délictuelle</u></p> <p>OPTIONS : Module de suivi individualisé (durée : 1/2 journée) + 400 € TTC si réalisé collectivement <u>en salle de formation</u> consistant en l'exposé par chaque justiciable de son compte-rendu d'autocorrection d'infractions, OU BIEN : + 700 € TTC si individualisé <u>sur le terrain</u> incluant la rédaction du rapport de suivi-évaluation individualisé, réalisé pour <u>chaque</u> auteur d'infraction.</p>
MAPIHA – hygiène alimentaire et information du consommateur	<p>Exposition, mise en circulation ou mise en vente de denrées animales ou d'origine animale non conformes aux normes sanitaires. Production, transformation, distribution de denrées animales ou d'origine animale dans un établissement sans installations sanitaires conformes à l'usage du personnel. Non déclaration d'un établissement d'exposition ou de vente de denrées animales ou d'origine animale. Production, transformation, distribution de denrées animales ou d'origine animale dans des locaux mal aménagés créant un risque d'insalubrité. Absence/défaut d'informations du consommateur Informations à destination du consommateur erronée</p>	<p>Connaître les obligations réglementaires de l'exploitant en matière d'hygiène alimentaire et d'information du consommateur. Apprendre à mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue : analyse des risques, recherches des causes, mise en place d'actions correctives, de plan de prévention, mise en place des procédures de contrôle, de surveillance et d'alerte : comment mettre en œuvre concrètement son plan de maîtrise sanitaire Comprendre les mécanismes du développement microbien et les conséquences de ce dernier en termes de toxoinfection alimentaire ; Connaître les autres dangers alimentaires Mettre en pratique les règles d'hygiène depuis l'arrivée des matières premières jusqu'à la distribution finale des produits.</p>	<p>800 € TTC pour 2 journées de formation de base, en salle, lorsque l'une au moins des infractions est délictuelle</p> <p>OPTIONS : Module de suivi individualisé (durée : 1/2 journée) + 400 € TTC si réalisé collectivement <u>en salle de formation</u> consistant en l'exposé par chaque justiciable de son compte-rendu d'autocorrection d'infractions, OU BIEN : + 700 € TTC si individualisé <u>sur le terrain</u> incluant la rédaction du rapport de suivi-évaluation individualisé, réalisé pour <u>chaque</u> auteur d'infraction.</p>

STAGE	Thématiques / infractions principales	Objectifs du stage	Tarifs / Options
MAPIFSOC – Fraudes Sociales des particulier, des entreprises et des personnels de santé	<p>Pour les particuliers, les personnes morales ou les professionnels de santé</p> <p>Déclaration fautive ou incomplète pour obtenir d'une personne publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, une prestation, un paiement ou un avantage indu</p> <p>Escroquerie au préjudice d'un organisme de protection sociale pour l'obtention d'une allocation ou prestation indu</p> <p>Faux et usage de faux</p> <p>Fraude ou fautive déclaration pour l'obtention du revenu de solidarité active</p>	<p>Rappeler le principe de protection sociale universelle en France ;</p> <p>Identifier les risques de la vie couverts par le système de protection sociale ; Identifier le principe et les sources de financement de la protection sociale en France : les cotisations salariales, sociales, patronales, ...</p> <p>Définir la fraude sociale, ses conséquences économiques et sociales ;</p> <p>Connaître les sources juridiques et l'évolution de la réglementation en matière de fraudes aux prestations sociales</p> <p>Identifier les principales fraudes commises par les particuliers, les personnes morales, les professionnels de santé,</p> <p>Comprendre la finalité, la légitimité et le mode d'action de la lutte contre la fraude dans le domaine de la protection sociale ;</p> <p>Connaître les institutions chargées du contrôle, les moyens mis en œuvre et les sanctions encourues.</p> <p>Mettre en place les mesures destinées à éviter la récidive</p>	<p>PARTICULIERS :</p> <p>450 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, <u>pour les particuliers auteurs d'infraction</u></p> <p>ENTREPRISES ET PROFESSIONNELS DE SANTE</p> <p>900 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, <u>pour les représentants légaux d'une personne morale et les personnels de santé.</u></p>
MAPIUR – Urbanisme et/ou Habitat Indigne <i>(NB : stage dédié à l'un ou l'autre des thèmes ou traité conjointement, en fonction de la nature des infractions des stagiaires effectivement convoqués)</i>	<p>Concernant l'urbanisme :</p> <p>Construction/rénovation/extension sans permis de construire ou sans démarche administrative obligatoire ou non conforme au PLU</p> <p>Réalisation irrégulière de travaux modifiant ou supprimant un élément protégé pour un motif d'ordre culturel, historique, architectural, écologique, patrimonial ou paysager (DP)</p> <p>Installation de tente, caravane, ... en dehors des terrains autorisés</p> <p>Concernant l'habitat indigne :</p> <p>Soumission de personnes vulnérables ou dépendantes à des conditions d'hébergement indignes</p> <p>(Re)mise à disposition d'un local vacant insalubre, dangereux ou improprie à l'habitation</p> <p>Soumission d'un mineur à des conditions d'hébergement indignes.</p>	<p>Comprendre les enjeux / conséquences de ses actions en matière d'urbanisme et d'habitat indigne : sensibiliser au problème de l'étalement urbain, de division pavillonnaire (notamment lié aux constructions illégales) ; enjeux environnementaux, économiques, sociopolitiques ; sensibiliser aux risques auxquels s'exposent les personnes exposées au non-respect des règles d'urbanisme, d'habitat et/ou de construction.</p> <p>Connaître les institutions et organismes intervenant en matière d'urbanisme et de lutte contre l'habitat indigne ;</p> <p>Connaître les obligations réglementaires en matière d'urbanisme et d'habitat digne ainsi que les principales infractions (et les peines afférentes)</p> <p>Connaître les démarches et les procédures de régularisation à effectuer en cas d'infraction : généralités, étude de cas, application au cas individuel de chaque stagiaire.</p> <p>Mettre en place les mesures destinées à éviter la récidive</p>	<p>PARTICULIERS :</p> <p>450 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, <u>pour les particuliers auteurs d'infraction</u></p> <p>ENTREPRISES :</p> <p>900 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, <u>pour les représentants légaux d'une personne morale</u></p>

STAGE	Thématiques / infractions principales	Objectifs du stage	Tarifs / Options
MAPIE – Environnement <i>(NB : stage adapté aux spécificités du territoire dans lequel il est dispensé)</i>	Champ des infractions couvertes par le protocole MAPIE : Qualité de l'eau Gestion quantitative de la ressource Préservation des milieux aquatiques Conditions d'exercice de la pêche et de la chasse : Lutte contre le braconnage d'espèces patrimoniales en eau douce Prélèvements d'espèces chassables et lutte contre le braconnage de la faune sauvage) Respect de la réglementation en matière d'espèces protégées Préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel Installations classées pour la protection de l'environnement	Connaître les obligations réglementaires en matière d'environnement Connaître les institutions chargées de la protection de l'environnement Savoir mettre en œuvre une démarche visant à améliorer les comportements, procéder à un autodiagnostic et à apporter des solutions pratiques et simples aux problèmes ou dysfonctionnements Reconnaître la richesse de son lieu de vie et des milieux naturels, Comprendre les notions de patrimoine, biodiversité, écologie, écosystème et pollution. Connaître les conséquences des atteintes à l'environnement S'approprier les bonnes pratiques : Mettre en pratique les éco-gestes, Sensibiliser son entourage Les obligations des installations classées pour la protection de l'environnement.	PARTICULIERS : 450 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, <u>pour les particuliers auteurs d'infraction</u> ENTREPRISES : 900 € TTC pour 1 journée de formation, en salle, <u>pour les représentants légaux d'une personne morale</u> + 400 € TTC , en sus, lorsqu'il s'agit d'une installation classée protection de l'environnement (ICPE), pour une demi-journée supplémentaire en salle. MAPIE – APP : 1/2 journée de formation, en visioconférence, dans le cadre de <u>l'avertissement pénal probatoire</u>
MAPIAGRI – pour les infractions spécifiques aux agriculteurs en matière de protection de l'environnement et de la santé du consommateur	Les obligations du code de l'Environnement en vue de préserver l'environnement dans le cadre de l'exercice d'activités agricoles. Les obligations du Paquet Hygiène en vue de protéger la santé des consommateurs, (Application de l'annexe I du règlement CE 852-2004)	Connaître les grandes lignes de la réglementation tant en matière de protection de l'environnement qu'en matière de sécurité des denrées alimentaires. Prendre conscience de son rôle dans la préservation de la santé des consommateurs et dans la préservation de l'environnement et se responsabiliser vis-à-vis de la nécessité de respecter les règles. Acquérir des connaissances sur le fond du sujet sur lequel le stagiaire s'est retrouvé en infraction mais aussi sur la mise en œuvre d'une démarche visant à l'amélioration continue des comportements à titre individuel (et/ou collectif : dans l'entreprise par exemple) dans le but notamment d'éviter la récurrence. Améliorer sa capacité à procéder à un autodiagnostic et à apporter des solutions pratiques et simples aux problèmes ou dysfonctionnements diagnostiqués dans le même but que précédemment	450 € TTC pour 1 journée de formation, en salle

STAGE	Thématiques / infractions principales	Objectifs du stage	Tarifs / Options
MAPIVIF – Violences Intrafamiliale <i>En cours de refonte</i>	Champ des infractions couvertes par le protocole MAPIVIF : Violences, menaces, harcèlement dans le cadre intra-familiale	Comprendre le cadre réglementaire et les sanctions encourues dans le cadre des violences intra-familiales. Prendre conscience de la gravité de ses actes et des conséquences de ceux-ci sur l'entourage. Connaître les solutions existantes et les mesures à mettre en œuvre pour éviter la récidive.	450 € TTC pour 2 journées de formation, en salle, + <u>2 entretiens</u> individuels par téléphone, avec le formateur psychologue (un avant et un après la formation de 2 jours) OU BIEN (option 1) : 390 € TTC pour 2 journées de formation, en salle, et <u>un seul</u> entretien individuel par téléphone, avec le formateur psychologue (avant le stage) OU BIEN (option 2) : 360 € TTC pour 2 journées de formation, en salle.
MAPIVTC – pour les infractions spécifiques aux véhicules de tourisme avec chauffeur	Exploitation de VTC sans inscription au registre, sans carte professionnelle en cours de validité Non présentation de la visite médicale Maraudage Stationnement abusif à l'abord ou dans l'enceinte d'une gare/d'une aéroport par le conducteur d'un VTC > 1h avant la prise en charge. Exercé l'activité d'exploitant de véhicule de transport public particulier de personnes en recourant à un conducteur non titulaire d'une carte professionnelle valable pour le transport effectué.	Connaître la réglementation spécifique aux véhicules de tourisme avec chauffeur Les dispositifs de contrôle, les sanctions et les risques liés aux pratiques illégales ; Sensibiliser aux enjeux de la lutte contre le travail illégal spécifiquement dans le cadre des VTC : Les enjeux économiques, financiers et sociaux de la réglementation de la profession VTC Incitation du stagiaire à s'engager dans une démarche de prévention des infractions liées aux VTC, en présentant l'ensemble de « bonnes pratiques » à mettre en œuvre. Mettre en place les mesures destinées à éviter la récidive	600 € TTC pour 1 journée de formation, en salle
Stage de citoyenneté	Infraction du type violences (<u>hors</u> violences conjugales et intrafamiliales), menaces, injures, y compris sur agent dépositaire de l'autorité, dégradations de bien...	Comprendre les fondements de la citoyenneté et de l'éthique sociale - les principes de la République Française Amener les participants à prendre conscience de la gravité de leurs actes et des conséquences sociales, économiques ou juridiques qui en découlent afin de prévenir la récidive ou la commission d'infractions connexes. Explorer les fondamentaux de l'analyse comportementale afin d'identifier des options envisageables pour ajuster sa propre conduite.	285 EUROS TTC pour 1 journée de formation, en salle pour des sessions d'environ 15 personnes.